

L'égalité des chances entre femmes et hommes est une préoccupation constante de l'Union européenne et de la France. La Haute-Normandie est engagée résolument dans la voie d'une égalité des chances accrue entre les femmes et les hommes. La réalisation d'un dossier commun entre l'Insee et la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE), facilitant l'accès à un grand nombre de statistiques sexuées doit favoriser une prise de conscience partagée des enjeux locaux. Cette mise en place de références communes, objectives et inscrites dans un dispositif d'observation pérenne est un préalable précieux dans la perspective de mise en œuvre de nombreuses actions visant à réduire des écarts persistants en matière d'égalité professionnelle ou salariale, d'insertion dans la société ou encore d'accès aux droits.

**La place des femmes a fortement évolué dans la société ces dernières décennies avec parmi les évolutions les plus remarquables la très forte augmentation du taux d'activité des femmes. Il existe cependant toujours d'importantes différences plus ou moins bien perçues.**

**La mise en place d'un observatoire est l'occasion d'étudier thème par thème ces différences qui additionnées expliquent des parcours de vie très dissemblables. Il s'agit surtout d'un outil permettant de répondre au cas par cas en combinant quelques indicateurs simples sur la situation comparée entre les femmes et les hommes en Haute-Normandie.**

**Sans reprendre exhaustivement tous les thèmes, quelques constats qui ne sont pas spécifiquement haut-normands mais qui peuvent faire l'objet d'actions locales méritent d'être soulignés :**

- ➔ **des déroulés de vies très différents,**
- ➔ **des parcours de formation initiale et des choix de métiers très typés selon le genre,**
- ➔ **un accès au marché du travail dans des conditions moins favorables pour les femmes et des inégalités de salaires persistantes,**
- ➔ **une monoparentalité très majoritairement féminine.**

## Des déroulés de vie très différents

L'écart d'espérance de vie entre femmes et hommes reste très important en France et en Haute-Normandie. On vit en moyenne un an de moins en Haute-Normandie qu'en France, mais cet écart est faible comparé à la différence de plus de 7 ans qui existe entre l'espérance de vie à la naissance des femmes et celle des hommes (83 ans et 6 mois pour les femmes, 76 ans et 4 mois pour les hommes). Cette espérance de vie intègre toutes les causes de mortalité à tous les âges de vie. À 60 ans, les hommes ont une espérance de vie (nombre d'années qu'il reste à vivre en moyenne) plus proche de celle des femmes mais toujours sensiblement inférieure (25 ans pour les femmes contre 21 pour les hommes). Cette espérance de vie plus longue pour les femmes s'illustre par exemple dans le fait que trois quarts des retraités vivant seuls sont des femmes. Au cours des dernières décennies, l'âge de la maternité ou de la paternité a beaucoup progressé avec un ralentissement de cette progression ces dernières années. En Haute-Normandie les femmes ont leurs enfants un peu plus tôt (à 29 ans, tous enfants confondus les premiers et les suivants, contre 30 ans en France). L'écart entre femmes et hommes est significatif puisque l'âge moyen des pères est de 32 ans. L'indicateur conjoncturel de fécondité est supérieur à 2 enfants par femme, et à la moyenne nationale depuis des années. Ceci signifie que les haut-normandes ont un peu plus d'enfants. Il s'agit d'un élément essentiel quand on sait l'importance de l'arrivée des enfants sur les déroulés de carrière, sur la répartition des temps de travail et des activités ménagères qui sont les principales explications des différences d'insertion dans la société entre femmes et hommes.

**INDICATEURS CLÉS :**

**Espérance de vie à la naissance :**

Femmes : 83 ans et 6 mois

Hommes : 76 ans et 4 mois

Source : Insee

**Répartition des retraités vivant seuls :**

Femmes : 76,8 %

Hommes : 24,2 %

Source : Insee, RP 2007

**Taux de réussite au Bac général :**

Femmes : 89,4 %

Hommes : 87,9 %

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp. 2009

**Taux d'activité entre 25 et 54 ans :**

Femmes : 83,8 %

Hommes : 94,5 %

Source : Insee, RP 2007

**Salaire net annuel moyen :**

Femmes : 15 973 €

Hommes : 21 891 €

Source : Insee, Déclarations annuelles de données sociales (DADS)

**Nombre de familles monoparentales dont le parent est :**

la mère : 55 022 (84,0 %)

le père : 10 497 (16,0 %)

Source : Insee, RP 2007

Des parcours de formation initiale et des choix de métiers très dépendants du genre

Les taux de réussite aux baccalauréats des filles sont toujours supérieurs à ceux des garçons, quelle que soit la filière et le département. Le taux de scolarisation des femmes est supérieur à celui des hommes entre 18 et 24 ans, mais les choix de filières sont très différents laissant entrevoir des choix professionnels futurs assez conformes à la répartition actuelle. Les hommes sont beaucoup plus souvent en apprentissage et occupent une part importante des emplois industriels (trois quarts des salariés de l'industrie sont des hommes) ou de la construction. À l'inverse, près de trois quarts des salariés du secteur tertiaire non marchand (administration, santé, action sociale) sont des femmes. Les emplois du secteur tertiaire marchand (commerce, banques, assurances ...) bien qu'occupés à parité par les femmes et les hommes, présentent des différences toujours marquées selon les sous-secteurs.

Un accès au marché du travail dans des conditions moins favorables pour les femmes et des différences de salaires persistantes

L'insertion sur le marché du travail et les conditions d'emploi ne sont pas vécues de la même façon par les femmes et les hommes. Les taux d'activité des femmes ont fortement augmenté ces dernières décennies mais restent nettement inférieurs à ceux des hommes, montrant un partage toujours très inégal des contraintes familiales. Le taux d'emploi des femmes entre 25 et 54 ans est de 74,1 %, contre 86,7 % pour les hommes. Le temps partiel est essentiellement féminin (28 % des femmes en emploi, 6 % des hommes). Les femmes sont plus souvent en contrat à durée déterminée, les hommes sont plus fréquemment en intérim. Bien sûr, une partie des femmes préfèrent ne pas travailler, et une partie des temps partiels est également voulue et pas toujours imposée. Cependant les études nationales montrent que les temps partiels subis sont importants et touchent beaucoup plus les femmes, et que les choix sont parfois fortement contraints. La question est alors celle de la répartition de ces choix contraints entre femmes et hommes. Les déroulements de carrière sont également très disparates : en Haute-Normandie les femmes représentent 36 % des cadres alors qu'elles sont près de 47 % de l'ensemble des personnes ayant un emploi.

Ces divergences de conditions d'emploi ou de déroulés de carrière se matérialisent bien évidemment par des écarts de salaires. En Haute-Normandie, en 2008, les hommes perçoivent en moyenne 22 000 € par an contre 16 000 € par an pour les femmes. Cette différence intègre bien sûr une disparité dans la structure d'emplois occupés ou dans la quotité de temps travaillé. Mais, même en tenant compte de ces éléments, les études nationales montrent qu'il existe systématiquement une différence résiduelle en défaveur des femmes. En Haute-Normandie les femmes cadres perçoivent en moyenne 31 000 € par an, contre 42 000 € pour les hommes cadres. La différence de salaire est moins importante pour les employés (13 000 € contre 15 000 €) et s'explique essentiellement par la nature des postes occupés.

La monoparentalité très majoritairement féminine

L'exposition à la précarité est également très variable selon les sexes. Les femmes seules et les hommes seuls sont pauvres dans les mêmes proportions (environ un sur six vit avec moins de 949 € par mois), cependant les femmes représentent les trois quarts des retraités vivant seuls dont un nombre non négligeable vit avec le minimum vieillesse.

Les personnes en couple sont en proportion beaucoup moins nombreuses à vivre sous le seuil de pauvreté (5 % des couples sans enfants et 10 % des couples avec enfants). Les familles monoparentales sont en revanche très nombreuses à vivre dans des conditions précaires, 32 % d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté (1 234 € pour un parent avec un enfant de moins de 14 ans, 1 424 € pour un parent avec un enfant de 14 ans ou plus). Elles sont très majoritairement constituées d'une mère avec enfants. En effet, dans 84 % des cas, le parent est la mère. Avant 5 ans, plus de 90 % des enfants de familles monoparentales (17 000 enfants de moins de 5 ans sont dans ce cas en Haute-Normandie) vivent avec leur mère. Ce déséquilibre entre femmes et hommes illustre la très inégale répartition de charge de parentalité, ce qui a des conséquences très importantes sur la situation comparée des femmes et des hommes dans de très nombreux domaines.